

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### « CONCOURS ASSOCIATION ROBERT GUERARD 2025 »

## I. OBJET DU CONCOURS

L'objet du concours est de récompenser des **projet(s) d'investissement**, en cours, ou décidés cette année pour être mis en œuvre en 2026.

Ces projets **sont des projets d'actions dans le domaine de la santé, du handicap et/ou de l'enfance.**

Ils ont pour objet de **permettre aux personnes « bénéficiaires » de retrouver les capacités nécessaires pour accéder à leurs droits, développer des possibilités nouvelles, satisfaire à leurs obligations** ; ceci dans leur vie personnelle, professionnelle, ou sociale (éducation, travail, culture, sport, loisirs...).

## II. DOTATION

Le concours est doté de trois niveaux de prix :

- le prix Robert GUERARD d'un montant de 4 000 €
- le prix BPCE Mutuelle, d'un montant de 1 000 €
- le/les prix « Coup de cœur » du jury, d'un montant de 1 000 €

Le **Prix Robert GUERARD (4 000 €)** est attribué au projet soumis qui correspond le mieux aux critères retenus (article 5 du règlement du concours), selon la décision du jury souverain.

BPCE mutuelle décerne, également, un prix particulier de 1 000 € afin de récompenser un projet exemplaire dans le domaine de la santé ou du handicap.

Le jury peut, en outre, décider d'attribuer **un ou plusieurs prix « coup de cœur » (d'un montant de 1 000 €)** à un/des projet(s) soumis, tout à fait pertinent(s) et enthousiasmants sur un ou plusieurs des critères du concours.

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, informée des résultats du concours, peut décider de donner un prix à l'un des lauréats.

### III. NATURE JURIDIQUE DE « L'ORGANISME SOUMETTANT »

Association (de fait, déclarée, agréée ; *merci de préciser*)

.....

Fondation (d'utilité publique, d'entreprise, sous égide ; *merci de préciser*)

.....

Fonds de dotation

Autre (*merci de préciser*)

.....

### IV. IDENTITÉ DE « L'ORGANISME SOUMETTANT » ET DE SES REPRÉSENTANTS

Nom et adresse de « l'organisme soumettant »

.....

Nom du **Président / DG** de « l'organisme soumettant »

.....

Mail : .....

Nom du **Trésorier** de « l'organisme soumettant »

.....

Mail : .....

Nom du **salarié/retraité** recommandant le projet

.....

**Fonction** du salarié/retraité dans « l'organisme soumettant » et/ ou dans le projet ; mail et téléphone

.....  
.....  
.....

## **V. ACTIONS**

Présentation de l'**activité de « l'organisme soumettant »** (au maximum 3 000 caractères, espaces compris) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Présentation du **projet proposé** (au maximum 5 000 caractères, espaces compris) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Dans sa description, « l'organisme soumettant » mettra en valeur :

- la « raison d'être » du projet (POURQUOI ce projet ? QUELLES EN SONT les actions essentielles ?) ;
- les profils (malades souffrant d'une « affection », handicapés physiques ou mentaux, enfants jusqu'à l'âge de 17 ans inclus) des personnes « bénéficiaires », associées au projet ;

- leurs rôles et responsabilités dans la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation du projet ;
- les domaines (vie personnelle, professionnelle, sociale) dans lesquels les capacités, obligations et droits de ces personnes, ont (ou peuvent) évolué (er) ;
- les enseignements, déjà tirés des actions conduites, pour l'amélioration du projet ou pour celle de l'activité de « l'organisme soumettant » (association, fondation, fond de dotation...).

***Tout document joint pour éclairer le jury sur l'activité de « l'organisme soumettant » ou sur son projet, est accepté.***

## **VI. STATUTS ET BUDGETS**

En pièces jointes, fournir :

- les **statuts** actuels de « l'organisme soumettant » ;
- les deux derniers **budgets** adoptés (exercices 2025 et 2024) et/ou réalisés (2024 et 2023), par « l'organisme soumettant » ;
- le **budget détaillé du projet** soumis ;
- la certification du **type de financement demandé** (dépenses d'investissement et non pas de fonctionnement) ;
- la **décision** prouvant l'engagement du projet soumis (déjà en cours ou décidé pour mise en œuvre en 2026) ;
- le **RIB** de l'association.

## **VII. DATES DU CONCOURS/ TRANSMISSION DES PROJETS**

Les « organismes soumettant » peuvent **adresser leur projet jusqu'au vendredi 7 novembre 2025** :

- Soit par courrier postal (*association Robert GUERARD, 5 rue MASSERAN 75007 PARIS*), le **cachet de la poste** faisant foi ;
- Soit à l'adresse « mail » : [concours@web-arg.fr](mailto:concours@web-arg.fr)